

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 31 mai 2024 à :

GORSSA – Chez Mme SICE

3 av. Lombart – 92260 Fontenay aux Roses

Tél. : 06.49.22.02.89 – Courriel : gorssa.national@gmail.com

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Réserviste : *Sous ESR* :

Formation d'emploi :

Autre (Préciser Honoraire., Citoyen...) :

Grade :

Profession :

N° CNI civile ou N° passeport :

Tél. Portable :

Adresse personnelle :

Code postal :

Commune :

Adresse courriel :

Ateliers du vendredi 14 juin : cocher 3 ateliers préférentiels

- Ateliers 1

- Ateliers 2

- Ateliers 3

- Ateliers 4

- Ateliers 5

- Ateliers 6

Transports : Les déplacements se feront en métro à partir des hôtels (15 à 20 min). Le congrès aura lieu à la faculté de médecine de Lille au pôle recherche, métro ligne 1 station CHU-Centre Oscar Lambret (plan et photos joints).

Pour se rendre au dîner de cohésion au Fort de Mons, métro ligne 2 station Fort de Mons.

Tenue : Tenue de service courant (chemisette sans coiffe) à la faculté et au dîner de cohésion le soir, tenue non apparente dans les transports. A défaut tenue civile.

Hébergement : la liste des hôtels est fournie en annexe.

PARTICIPATION AUX FRAIS

	Prix unitaire	Nb de personnes	Montant
1. Journée du 14 juin 2024.			
Participant	60 €	X	=
Etudiant (joindre un justificatif)	00 €	X	=

2. Dîner de cohésion du 14 juin 2024.

Dîner de cohésion au Fort de Mons	60 €	X	=
-----------------------------------	------	---	---

Sous-total (1+2)	=	_____ €
-------------------------	---	---------

3. Visites des accompagnants :	60 €	X	=
---------------------------------------	------	---	---

TOTAL (1+2+3) :	=	_____ €
------------------------	---	---------

Ces activités seront prises en compte comme journées d'instruction convoquées par votre Formation d'Emploi. Demande à effectuer au plus tôt.

Règlement

- par virement : l'IBAN du GORSSA a changé, veuillez noter le **nouvel IBAN CIC du GORSSA : FR 76 3006 6100 7100 0205 5180 157**

- par chèque : Joindre obligatoirement un chèque à l'ordre du GORSSA.

Un justificatif global au titre de la formation vous sera remis sur place.

Attention :

- Aucune réservation ne sera retenue sans règlement

- Aucun règlement ne sera accepté sur place.

La date limite d'inscription est fixée au 31 mai 2024